Accusé certifié exécutoire Réception par le préfet : 13/04/2022

Pour l'autorit<u>é compétente par délégation</u>

N° 2022/20



REPUBLIQUE FRANCAISE Département de la SEINE-MARITIME EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROUMARE

Séance du vendredi 08 avril 2022

Nombre de MembresNombre de MembresNombre de Membresafférents auprésentsprésents ou représentés qui ontConseil Municipalà la séancepris part à la délibération191619

Date de la convocation : 04 avril 2022

Date d'affichage de l'ordre du jour : 04 avril 2022

L'an deux-mil-vingt-deux, le huit avril à 20h00, le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie, en session ordinaire sur convocation en date du quatre avril 2022, sous la Présidence de Madame LELIÈVRE Josiane, Maire.

<u>Présents</u>: Madame BOULIER Claude, Monsieur BRUNG Michel, Madame BUQUET Jessica, Monsieur CALTOT Daniel, Monsieur COUILLER Jean-Paul, Madame DECURE Mélanie, Monsieur DELAMARE Dominique, Monsieur GAUDICHON Vincent, Madame LECOQ Annie, Madame LELIÈVRE Josiane, Madame NÉE Amélie, Monsieur ORIENT Olivier, Madame OSMONT Marie-Claire, Madame PATENOTTE Isabelle, Monsieur POTHÉRAT Frédéric et Madame TALBOT Christine.

Absents excusés :

Madame SAHUT Géraldine a donné pouvoir à Monsieur COUILLER Jean-Paul. Monsieur TOUTAIN Éric a donné pouvoir à Monsieur DELAMARE Dominique. Monsieur ZEDDE Alain a donné pouvoir à Madame TALBOT Christine.

Monsieur CALTOT Daniel a été nommé secrétaire de séance.

2022/20 - MISE À JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Par délibération n° 2022/17, le Conseil Municipal délibérait pour créer un poste permanent d'Adjoint administratif relevant de la catégorie C, à temps non-complet dont la durée hebdomadaire est fixée à 17/35ème. Par conséquent, il convient de mettre à jour le tableau des emplois de la manière suivante :

Tableau des emplois au 08 avril 2022

SERVICES	NOMBRE DE POSTES	NOMBRE D'HEURES HEBDOMADAIRES	OBSERVATIONS
Technique:			
- Adjoint technique territorial	3.	35/35 ^{ème}	Pourvus
École :			,, ,
- Adjoint technique territorial	1	7/35 ^{ème}	Pourvu
- Adjoint technique territorial	1	8/35 ^{ème}	Pourvu
- Adjoint technique territorial	1	28/35 ^{ème}	Pourvu
- Adjoint technique territorial	1	35/35 ^{ème}	Pourvu
- Adjoint technique territorial principal 2ème classe	1	35/35 ^{ème}	Pourvu
Mairie :			
- Rédacteur territorial	1	35/35 ^{ème}	Pourvu
- Adjoint administratif territorial	1	28/35 ^{ème}	Pourvu
- Adjoint administratif territorial	1	17/35 ^{ème}	Non-pourvu
Animation :			
- Adjoint territorial d'animation principal 2ème classe	1	35/35 ^{ème}	Pourvu
- Adjoint territorial d'animation	. 1	16/35 ^{ème}	Pourvu
Patrimoine :			
- Adjoint territorial du patrimoine	1	6/35 ^{ème}	Pourvu

Date d'affichage de la présente délibération Le 13 avril 2022 Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217605419-20220408-DELIB2022000020-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/04/2022

Pour l'autorité compétente par délégation



N° 2022/20

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, APPROUVE le tableau proposé.

Pour extrait certifié conforme Le Maire, Josiane LELIÈVRE

